



**ATELIER M7 : Initier la participation en territoires ruraux
 ... ou comment rendre habitants et élus acteurs de leur cadre de vie par des outils de diagnostic partagés préalables au projet.**

Titre de l'intervention du CAUE 80: Accompagnement des centre-bourgs de la Somme *non lauréats* du programme Petites Villes de Demain.

Thème(s) - Mots clés : Revitalisation – Centre-bourgs – Atelier participatif

Nature de l'action : Publication et accompagnement des communes

Date(s) : Démarche en construction – Premiers ateliers en janvier et mai 2023

Présentation :

Dans la Somme, de nombreuses communes sont confrontées à la fois à un phénomène de dévitalisation et aux effets, déjà perceptibles, du changement climatique. Il y a donc lieu de travailler sur des stratégies de revitalisation et de transition écologique. L'Etat et les collectivités territoriales mettent en œuvre des politiques permettant d'avancer sur ces deux axes. Petites Villes de Demain est un bon exemple de la volonté publique d'aider ces communes en finançant, notamment, des moyens en ingénierie. Pour autant, certaines centralités rurales plus petites, mais importantes pour leurs territoires, n'ont pas été lauréates de ce programme. Le manque d'ingénierie et de méthode reste alors un frein à la définition de stratégies cohérentes.

Dans ce contexte, le CAUE de la Somme, en lien avec la politique territoriale du Département, se donne comme objectif d'apporter une expertise et un soutien méthodologique à l'émergence de projets stratégiques dans ces bourgs non lauréats de Petites Villes de Demain. Pour répondre au mieux aux besoins des communes, notre démarche est itérative ; elle se construit et s'adapte au fur et à mesure par l'intégration des retours des participants et partenaires.

La méthode d'accompagnement, telle qu'elle est conçue à ce stade, se décompose en trois volets. Le premier est une publication diffusée largement aux communes pour leur permettre d'engager une réflexion de manière autonome. Le deuxième temps est un atelier participatif pour les communes volontaires associant élus et habitants dont l'objet sera d'identifier les principales problématiques de la commune et d'esquisser les premiers enjeux. Un troisième temps, pour passer à une phase opérationnelle, permettra d'affiner les conclusions du premier atelier et de travailler sur un cahier des charges pour le recrutement de professionnels. L'ambition est bien d'aboutir à la consultation de bureaux d'études sur un projet global (type plan guide) ou un projet plus ciblé.

Le miniguide est construit autour de cinq thèmes permettant d'appréhender la commune sous plusieurs angles et d'identifier ses problématiques spécifiques. L'objectif est de les spatialiser et de les hiérarchiser pour faire émerger des secteurs à enjeux, et amorcer des actions possibles. Des ateliers ont été réalisés dans deux communes aux problématiques différentes. Cet atelier sera donc l'occasion d'échanger sur la mise en place de cette démarche, les questions soulevées au cours de la démarche globale et des ateliers.

Partenaires : Département de la Somme – Communes de Bray-sur-Somme et Beaucamps-le-Vieux

Publics cibles : Centres-bourgs de la Somme

Diffusion : Diffusion prévue à toutes les communes de la Somme et ateliers pour les communes volontaires

Développement : Organisation d'ateliers dans les communes

Moyens CAUE mobilisés : Un architecte et un paysagiste du CAUE mobilisé lors des ateliers – Publication d'un miniguide de 8 pages

Moyens externes : Mobilisation d'élus, d'habitants et de représentants des forces vives de la commune. Locaux de la commune pour l'organisation des ateliers.

Contact CAUE :

Louis Monet - Architecte conseiller au CAUE de la Somme

35 mail Albert 1^{er} – 80 000 AMIENS

monet@caue80.asso.fr - 03 22 91 11 65



Informations complémentaires internes au réseau des CAUE

- **Proposition libre de sujets de réflexion** (pour nourrir les échanges des ateliers)
 - ➔ **Comment communiquer pour montrer l'intérêt d'une telle démarche aux communes et leur donner envie.** Nous avons d'abord travaillé sur une publication.
- **Précisions complémentaires**
 - ➔ **La démarche se construit au fur et à mesure.** Nous avons d'abord travaillé sur une publication. Après des échanges en interne et avec le Département, nous avons envisagé la mise en place d'un accompagnement direct auprès des communes. L'idée était d'organiser un atelier permettant de sensibiliser les élus et habitants sur la nécessité de penser un projet communal global. Il est ensuite apparu clairement que pour le concrétiser, il était important d'ajouter une étape méthodologique sur le recrutement d'un bureau d'étude.
- **Difficultés**
 - ➔ **Durée d'un atelier** calibré sur une demi-journée pour que ça ne soit pas un obstacle pour les participants. L'ambition d'aborder de nombreux thèmes se confronte à ce temps limité. C'est aussi une contrainte positive : les points les plus importants ressortent rapidement et cela évite de rentrer dans trop de détails.
 - ➔ **Rester dans un dialogue constructif lors de l'atelier** : dans une des communes, il y avait l'ancien maire, et le maire actuel, qui se sont opposés lors des précédentes élections. Cela a pu générer des tensions, et la défense de réalisations. La présence des autres conseillers, habitants et d'un entrepreneur de la commune ont cependant contrebalancé cette opposition et permet de nourrir une réflexion qui va au-delà du seul maire et de ses adjoints.
- **Bénéfices**
 - ➔ **Ouvrir le regard des élus sur l'intérêt d'un projet global.**
 - ➔ **Expliquer l'intérêt des documents d'urbanisme** (PLUi – PCAET -...).
 - ➔ Accompagner les communes pour **passer à l'opérationnel** en donnant des outils méthodologiques de construction d'un cahier des charges.
 - ➔ **Permettre aux élus de prendre conscience des potentiels** et des forces de leurs communes.
- **Outils / méthodes / moyens développés / mobilisés**
 - ➔ Création d'une publication de 8 pages qui sera largement diffusée.
 - ➔ Mise en place d'une méthodologie d'atelier en mobilisant au moins un binôme architecte/paysagiste.
 - ➔ Travail en cours sur la méthodologie pour la rédaction d'un cahier des charges.
- **Qu'as-t-on appris ?**
 - ➔ Après le premier atelier et le document de synthèse qui en est issu, la commune a **pointé la nécessité pour elle de pouvoir aboutir à un cahier des charges** lui permettant de consulter un bureau d'étude. Au-delà de la réflexion sur le fond et les pistes d'actions possibles, il nous semble donc important de mettre en place un accompagnement pour la construction d'un cahier des charges dans des communes qui n'ont pas les ressources méthodologiques pour le faire.
- **Comment poursuivre ?**
 - ➔ Construire une méthode d'accompagnement sur la rédaction des cahiers des charges et caler plus précisément une trame pour un atelier que chaque conseiller pourra s'approprier facilement.
 - ➔ Associer des partenaires comme le Département ou la DDTM pour construire une trame de cahier des charges solide, y compris pour l'aspect juridique des marchés publics.